

Chaque année, la Communauté d'agglomération du bassin de Thau soutient le transport scolaire, à hauteur d'un million d'euros. C'est un effort important mais nécessaire pour que ce service apporté aux étudiants et à leurs familles soit de qualité et réponde au mieux aux attentes de chacun. Pour que le maillage entre les lieux de vie, d'étude, de loisirs ou de formation soit le plus performant et cohérent possible.

Mais au-delà de sa politique de transport qui vise à faciliter la vie au quotidien, la nouvelle grande agglomération du bassin de Thau, née de la fusion, le 1er janvier 2017, des territoires de Thau agglo et de la Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau (CCNBT) pense et aménage son territoire de manière à ce que la jeunesse qui se déplace aujourd'hui, soit toujours plus sensibilisée aux modes de transport doux pour demain.

C'est dans ce sens qu'elle a entièrement restructuré, depuis janvier 2016, son réseau de bus en proposant des lignes supplémentaires, des cadences renforcées, des tarifs attractifs et des outils numériques dédiés. Une restructuration, qui comme pour le transport scolaire sera amenée, dans les mois qui viennent à concerner l'ensemble des habitants de ce nouveau territoire qui regroupe aujourd'hui 14 communes autour du bassin de Thau.

FRANÇOIS COMMEINHES

Président de la Communauté d'agglomération du Bassin de Thau

Inscription

Quel que soit le réseau utilisé, Hérault Transport vous inscrit au transport scolaire et détermine le montant de votre participation.

Le titre de transport que vous devez utiliser pour vos déplacements dépend de votre lieu de résidence et de votre lieu de scolarisation.

En fonction de vos trajets et de vos choix, Hérault Transport vous orientera sur le ou les réseaux les plus adaptés à vos déplacements (réseaux de TAT, Hérault Transport, SNCF...).

Complétez un formulaire ou inscrivez-vous directement en ligne sur herault-transport.fr

Vous habitez

Sête et **vous êtes scolarisé(e)** dans un établissement situé dans la commune de Sète,

vous bénéficiez de :

- la carte scolaire **Tintaine** du réseau T.A.T.

Sête et **vous êtes scolarisé(e)** dans un établissement situé hors de la commune de Sète, ou vous habitez Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Bouzigues, Frontignan, Gigean, Loupian, Marseillan, Mèze, Montbazin, Mireval, Poussan, Vic la Gardiole ou Villeveyrac,

vous avez le choix entre les abonnements scolaires d'Hérault Transport :

- **Aller retour** et
- **Libre circulation.**

Accueil spécial rentrée scolaire

Du 16 août au 1er septembre
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

Accueil téléphonique 04 34 888 999

148 avenue du Professeur Viala
Parc Euromédecine II
CS34303
34193 Montpellier cedex 5

www.herault-transport.fr



Les abonnements scolaires

Thau agglo

Tintaine est un abonnement nominatif mensuel.

Vous donne le libre accès, pour tous vos déplacements, à l'ensemble du réseau T.A.T.

Lors du retrait de la carte, une photo d'identité et un certificat de scolarité vous seront demandés.

Ne les joignez pas au dossier d'inscription Hérault Transport.

Communauté d'agglomération du bassin de Thau

Boutique T.A.T. Passage du Dauphin
5 bis quai de la Résistance - SETE
Tél : 04 67 53 01 01
de 7h45 à 12h30 / 13h15 à 18h30

Tintaine : vous devez fournir une photo d'identité lors du retrait de la carte.

Hérault Transport : vous devez joindre une photo d'identité lors de votre **1ère inscription**.

Les tarifs

Quotient familial	Tintaine
QF < 9 344 €	4,10 €
9 344 € ≤ QF < 10 904 €	4,50 €
10 904 € ≤ QF < 12 460 €	5,30 €
12 460 € ≤ QF < 14 017 €	6,20 €
14 017 € ≤ QF < 15 574 €	7,00 €
15 574 € ≤ QF < 17 132 €	7,90 €
17 132 € ≤ QF < 33 730 €	8,70 €
QF ≥ 33 730 €	12,00 €

Participation mensuelle

Coût de fabrication initial : 5 € (au retrait de la carte)

Hérault Transport

L'abonnement **Aller retour** donne droit à un aller retour domicile-établissement, par jour scolaire.

L'abonnement **Libre circulation** trimestriel offre l'accès à l'ensemble des lignes Hérault Transport.

Valable du 1er au dernier jour scolaire, vacances et week-ends inclus.

Les + de la libre circulation

Les élèves titulaires de l'abonnement libre circulation peuvent utiliser librement les lignes des Transports Intercommunaux du Pays de Lunel, de TaM (Montpellier Méditerranée Métropole) et de Transp'Or (Agglomération du Pays de l'Or).

Ils peuvent également voyager sur les réseaux de Thau agglo Transport, de Béziers Méditerranée Transports et de Cap'Bus (Hérault Méditerranée Agglomération) après validation préalable de leur titre auprès des Agences Commerciales des réseaux partenaires (voir condition en agence).

SNCF : si pour vous rendre dans votre établissement scolaire vous devez utiliser le réseau SNCF, Hérault Transport vous adressera un coupon permettant de retirer un titre de transport auprès de la SNCF.

La participation est identique à celle de l'abonnement Aller Retour.

Quotient familial	Aller retour	Libre circulation
QF < 9 344 €	0 €	36 €
9 344 € ≤ QF < 10 904 €	25 €	39 €
10 904 € ≤ QF < 12 460 €	36 €	46 €
12 460 € ≤ QF < 14 017 €	45 €	55 €
14 017 € ≤ QF < 15 574 €	56 €	62 €
15 574 € ≤ QF < 17 132 €	65 €	69 €
17 132 € ≤ QF < 33 730 €	69 €	77 €
QF ≥ 33 730 €	105 €	105 €

Participation trimestrielle
Interne, une réduction de 50 % est appliquée sur justificatif

La carte Hérault Transport est nominative et valable 5 ans, conservez-la (1ère édition gratuite / duplicata : 5 €)

Calcul du QF

Participation aux frais de transport scolaire

Votre participation aux frais de transport scolaire est liée à votre Quotient Familial (QF) et au respect des critères définis dans le règlement d'Hérault Transport.

Pour nous permettre de calculer votre QF, vous devez impérativement nous fournir un justificatif de revenus 2015 (avis d'imposition ou de non imposition 2016 sur les revenus de 2015/ Avis récent du RSA).

Calcul du Quotient Familial :

R : Le montant de votre Revenu fiscal de référence.
P : Le nombre de Parts de votre foyer fiscal.

Effectuez la division suivante pour calculer votre Quotient Familial : QF

$$\frac{R}{P} = \text{QF}$$